

Sixièmes journées de l'association de la promotion de la santé de l'enfant à Tlemcen

Les pédiatres recommandent l'introduction de nouveaux vaccins

02-06-2012

Par la rédaction de la santé

La vaccination est l'un des grands succès des politiques de santé publique. Des millions de vies sont sauvées, grâce à ce geste de prévention majeur, qui a permis de faire disparaître les plus grands fléaux infectieux. Pour mieux protéger les enfants, les pédiatres algériens recommandent l'introduction de nouveaux vaccins. Réunis récemment



à Tlemcen, à l'occasion des sixièmes journées de l'association de promotion de la santé de l'enfant, les pédiatres ont appelé à la nécessité d'introduire dans le calendrier national de nouveaux vaccins, notamment le vaccin anti-pneumocoque, le rota-virus et le nouveau vaccin, en injectable, contre la poliomyélite. Selon le professeur de pédiatrie, Jean-Paul Grangaud, «les virus du pneumocoque et de la méningite sont les premières causes de mortalité infantile en Algérie. C'est pourquoi l'introduction des vaccins contre ces infections contribuera à réduire le taux de mortalité chez les enfants et à les protéger contre cette infection», a estimé cet éminent expert qui, faut-il rappeler, a participé à l'élaboration du programme élargi de vaccination en Algérie. Abondant dans le même sens, le Professeur Joël Gaudelus, expert en vaccination auprès de l'organisation mondiale de la santé (OMS), a indiqué que «le taux de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans dans le monde est de l'ordre de 8 millions». Il a ajouté que «les principales causes de ces décès sont dûes, notamment, à l'infection du pneumocoque et à la pneumonie». Ce spécialiste a expliqué que le vaccin anti-pneumocoque, découvert dans le monde depuis plus de dix années, a été introduit dans le calendrier vaccinal de nombreux pays, notamment aux Etats-Unis, en Angleterre, en France et dans certains pays en voie de développement». Il a souligné que «ce vaccin s'est avéré efficace, non seulement dans la réduction des hospitalisations des enfants, mais également des maladies nosocomiales. De même, les personnes âgées de 60 ans et plus ayant bénéficié de ce vaccin pendant leur enfance ont été protégées de cette

infection». Intervenant à ce sujet, le Professeur de pédiatrie Salih Bendedouche a précisé que «des études sont en cours d'élaboration par la société Algérienne de pédiatrie et seront soumises à la tutelle, en vue d'introduire de ce vaccin en Algérie, dans les années à venir». Il a cité le cas du vaccin anti-pneumocoque, qui protège des infections des méninges, «qui sont redoutables, car elles laissent des séquelles très graves et des handicapés à vie», a-t-il dit. Il a ajouté que «les conséquences sont graves sur la santé de l'enfant, qui peut perdre une partie de son poumon. D'autres types de vaccins sont aussi recommandés, notamment rota-virus, qui protège des diarrhées, responsables de décès chez l'enfant», a-t-il soutenu. S'agissant de la poliomyélite, ce spécialiste a signalé que «l'OMS recommande, ces dernières années, l'introduction de ce type de vaccin en injectable». De son côté, le professeur Mohamed Chems Eddine Semahi, chef de service de néo-natalité au CHU de Tlemcen a préconisé «l'optimisation du programme national de vaccination». D'après lui, «l'épidémiologie change dans un sens comme dans l'autre et la technologie progresse, en découvrant sur le marché mondial des vaccins qui ont fait leurs preuves, notamment le vaccin anti-pneumocoque», attestant que la première cause «purulente en Algérie reste le pneumocoque». Ainsi, a-t-il affirmé, «le vaccin contre cette infection protège contre la méningite et les pneumopathies, d'où son intérêt pour promouvoir la santé publique».

A. B.

Source : « La Tribune online » <http://www.latribune-online.com/suplements/sante/68325.html>